

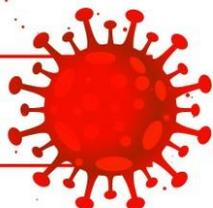
BULLETIN D'INFORMATION

CONTRAT LOCAL DE SANTE EST-BEARN



Numéro 3 / JUILLET 2020

COVID-19



Le 24 janvier 2020, trois premiers cas de Coronavirus sont recensés sur le territoire métropolitain. L'épidémie passe au stade 3 le 14 mars et tous les lieux recevant du public et non indispensables à la vie du pays sont fermés. À partir du 17 mars, afin de stopper la diffusion exponentielle du coronavirus et pour réduire le plus possible le nombre de personnes atteintes et donc de morts, la population est confinée à domicile, jusqu'au 11 mai.

Les collectivités face au COVID-19

Durant la crise sanitaire du COVID-19 les trois Communautés de communes du CLS Est-Béarn se sont mobilisées chacune à leur manière :

- Distribution de masques aux habitants
- Distribution de masques et de matériel sanitaire aux professionnels de santé
- Coordination et soutien des médecins

A l'initiative des médecins des territoires et des Communautés de communes, des **Centres Médicaux Avancés (CMA)** ont été rapidement mis en place à Bénéjacq, Soumoulou, Morlaàs et Lembeye (MSP). L'objectif était de désengorger les cabinets médicaux et l'hôpital et de sécuriser les consultations.

Hors CMA les médecins se sont coordonnés par secteur, bénéficiant également d'aides matérielles des collectivités (masques, gels...).

Et le CLS ? Le Contrat Local de Santé a été profondément impacté par cette épidémie : nous avons dû annuler les Parcours du Cœur de Garlin et Lembeye, la formation addictions pour les professionnels de la jeunesse, les ateliers sur les perturbateurs endocriniens... Mais plusieurs actions ont pu être mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.

Relais des messages de prévention du Ministère de la Santé et de l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le COVID-19

Diffusion d'informations en matière de santé aux habitants du territoire via la page Facebook du CLS

Recueil des besoins des médecins du territoire de la CCLB et de la CCNEB

Livraison de matériel sanitaire à des structures locales

Organisation de dépistages COVID-19 tout public

Dépistages COVID-19 : casser les chaînes de transmission

Dans le cadre du CLS, en partenariat avec l'ARS, les médecins du territoire et les laboratoires d'analyse, des tests de dépistage du COVID-19 ont été proposés aux habitants **les 23 et 24 juin** de 9h à 12h sur l'ensemble du territoire du CLS Est-Béarn :

MSP de Garlin,

MSP de Pontacq

CMA de Bénéjacq



Ces tests gratuits étaient ouverts à tout le monde sans ordonnance. Au total **532 personnes** sont venues se faire dépister. Aucun cas positif n'a été détecté.

Prochain dépistage le 9 juillet à la MSP de Lembeye de 9h à 12h et 14h à 17h.

PRESENCE MEDICALE 64 : Faciliter l'installation de nouveaux médecins dans les territoires

La santé et l'accès aux soins dans les territoires est plus que jamais une thématique prioritaire des pouvoirs publics locaux.

Le dispositif **Présence médicale 64**, copiloté par le **Département des Pyrénées-Atlantiques** et l'**Agence Régionale de Santé**, a pour objectif de répondre à la problématique de l'accès aux soins de premier recours dans le territoire départemental en travaillant à **l'installation de médecins généralistes**.

Cette **mission d'intérêt général au service de la population**, expérimentée dès 2017 dans les territoires de Garlin et de Lembeye, est pensée dans une **logique de coopération partenariale** avec les **professionnels de santé** et les territoires.

Fort d'un collectif composé de l'ensemble des acteurs de la santé (médecins, internes, institutions représentatives, Conseil de l'Ordre, URPS ...) et des territoires, Présence médicale 64 propose **un accompagnement sur-mesure** où les **médecins sont au cœur de la démarche**.

Présence Médicale 64 accompagne les 3 Communautés de communes du CLS Est-Béarn.

L'objectif est de **créer les conditions d'accueil** pour faciliter l'installation de médecins généralistes dans le territoire. Cela passe par la **coordination** de l'ensemble des acteurs impliqués et la **complémentarité** des actions pouvant être mobilisées : « *Tout le monde a un bout de solution* ». Pour cela, un écosystème de recrutement adapté aux problématiques rencontrées est mis en place afin de **sécuriser**, voire de **créer, la rencontre entre un médecin**, selon son projet de vie personnel et professionnel, et **un territoire donné**.

Pour tous renseignements :

presencemedicale@le64.fr

05 59 11 44 62

Et concrètement ça donne quoi ?

3 conventions de partenariat signées avec les 3 EPCI du CLS

5 médecins généralistes installés dans le secteur Garlin/Lembeye

Définition d'un projet commun pour améliorer l'accès aux soins et le renouvellement des médecins dans les territoires des Luys en Béarn et du Nord-Est Béarn (soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine)

Des nouveaux Maîtres de Stage Universitaire suite à l'organisation de formations délocalisées dans le département permettant d'accueillir un plus grand nombre d'internes dans les territoires.

Des internes accompagnés pour de futures installations dans le territoire



Des Initiatives locales pour lutter contre la pénurie de médecins

Le salariat des médecins

Début janvier 2020 le **Centre de Santé des Luys** a vu le jour à Arzacq (Communauté de communes des Luys en Béarn). Deux des anciens médecins du territoire sont devenus salariés de l'association l'Arribet, gestionnaire du centre, un est parti à la retraite et trois autres nouveaux sont arrivés.

Pour plus d'information : 05 59 04 53 71

Une Maison de Santé Pluridisciplinaire «virtuelle»

En 2018 est créée **P.A.I.S, Plateforme Alternative d'Innovation en Santé** pour le Pays de Nay. Ce dispositif qui, en lien avec les médecins généralistes, organise et facilite l'accès et la continuité des soins de premiers secours sur le territoire, a pour objectif de favoriser l'installation de jeunes praticiens, pour remplacer les futurs départs en retraite.

Actuellement 10 médecins généralistes ont intégré ce dispositif qui permet un partage de secrétariat et des astreintes partagées pour les patients.



Savez-vous combien il y a de médecins sur le territoire du CLS

75 médecins

Communautés de communes des Luys en Béarn : 24

Communautés de communes du Pays de Nay : 24

Communautés de communes du Nord-Est Béarn : 30



Le point sur les actions



Fiche 3.4.2, Santé des jeunes : formation addictions

Objectif : Accompagner les professionnels face à des situations rencontrées avec les jeunes autour des conduites addictives

Modalités : Suite à l'annulation des formations en raison du COVID-19, l'ANPAA 64 a mis en place un temps d'échanges en visio de 2h pour des groupes de 6 professionnels, intitulé « Etudes de situations et échanges de pratiques et avec des apports de base en addictologie »

Le public : Professionnels travaillant auprès des jeunes (animateurs, conseillers insertion, coordinateur...)

Le formateur : ANPAA 64

Résultats : 1 groupe d'échange a eu lieu le 2 juillet et a rassemblé **7 professionnels** travaillant avec les jeunes

A suivre :

Un second groupe d'échange virtuel et une formation pour les professionnels travaillant avec les jeunes le

15 septembre 2020.



Fiche 1.1.3 : Développer de nouveaux outils pour faciliter l'accès aux spécialistes

L'essor de la télémédecine

Sous le terme de télémédecine on retrouve 5 actes médicaux : Téléconsultation, Téléexpertise, Télésurveillance, Téléassistance, Régulation médicale.

La pandémie de Covid-19 a donné un coup d'accélérateur au développement de la télémédecine et de nombreux professionnels de santé ont proposé une prise en charge de leurs patients à distance sur notre territoire grâce à la téléconsultation.

Nous avons mis en place un questionnaire pour évaluer le recours à cet outil. Quelques professionnels ont répondu !

L'Ehpad de Garlin et un médecin de la MSP de Lembeye avaient déjà mis en place ce système avant la crise du COVID et ont pu le pérenniser.

L'Ehpad de l'association St Joseph de Nay, les médecins du centre de santé d'Arzacq, des médecins de la MSP de Pontacq et un médecin de Serres-Castet ont expérimenté cet outil pour la première fois lors de la période de confinement.

+ Tous souhaitent continuer à proposer cet outil car cela représente une alternative à la consultation, facilite l'accès aux soins, évite les déplacements non nécessaires, et permet une harmonisation des pratiques professionnelles.

■ Le point négatif reste cependant l'accès à un réseau de télécommunication de qualité et à du matériel informatique.

Fiche 3.2.3 : Inciter à la réduction de la consommation de tabac

Pour préparer la campagne « Mois sans tabac » de novembre, les acteurs, soignants ou non soignants, ont été invité à s'inscrire à des ateliers gratuits en visio-conférence proposés par l'Ambassade #MoisSansTabac Nouvelle-Aquitaine. Ces rendez-vous « Tabac-Thématiques » se sont déroulés en visio-conférence sous un format de 2h

« Arrêt du tabac & utilisation de la e-cigarette » : 19 juin

« Arrêt du tabac & public en situation de précarité » : 23 juin

« Arrêt du tabac & prise de poids » : 1^{er} juillet

4 acteurs du territoire ont participé à ces rendez-vous



Et la santé environnement dans tout ça ?

« L'environnement est la clé d'une meilleure santé »
(Organisation Mondiale de la Santé, 1999)



Le CLS Est-Béarn prend en compte tous les déterminants de la santé dont l'environnement (l'eau, l'air, le cadre de vie, nos habitations, les polluants...) fait partie.

Fiche action 4.3.1 : Favoriser les actions Biodiversité et Santé sur le territoire

Cette action, portée par la Communauté de communes du Nord-Est Béarn (CCNEB), en collaboration avec les Bureaux d'Etudes Biodivair'Santé et Architecture Santé, consiste à réaliser une Evaluation d'Impacts sur la Santé (EIS) dans l'optique de définir une trame Biodiversité-Santé.

Une EIS c'est quoi ? C'est une démarche qui vise à définir puis mesurer les effets positifs ou négatifs d'un projet, d'un programme, d'une politique d'aménagement du territoire sur la santé humaine sur le court et long terme. (OMS, 1999). Le projet ici a pour objectif de définir une trame biodiversité santé à l'échelle du territoire de la CCNEB

Une trame Biodiversité-Santé c'est quoi ? Une trame c'est un réseau de corridors écologiques et réservoirs de biodiversité (cours d'eau, forêts, zones humides et milieux secs). Cette trame peut être « Verte », « Bleue », « Noire ». La Trame Verte et Bleue (TVB) est l'un des grands projets nationaux français qui vise à maintenir et à reconstituer ce réseau d'échanges afin que la faune et la flore puissent communiquer, circuler, s'alimenter ou encore se reproduire librement. Ces trames sont également bénéfiques aux humains. En effet, la biodiversité est un enjeu majeur pour la santé : l'environnement et la qualité du cadre de vie sont des facteurs importants qui peuvent influencer sur la santé de la population, que ce soit en termes de développement de pathologies ou de confort de vie et de sentiment de bien-être.

Quel territoire ? L'EIS est réalisée sur le territoire de la CCNEB mais plus précisément sur trois communes pilotes choisies pour leur représentativité : Arrosès, Buros et Nousty

Concrètement on fait quoi ? Plusieurs actions ont été proposées dans le cadre de cette EIS : Privilégier les semences locales pour les aménagements publics, Adapter l'éclairage public à proximité des réservoirs de biodiversité, Planter des haies dans les espaces privés ou publics, Créer et restaurer des zones humides, Végétaliser les espaces urbains, Promouvoir la sensibilisation et l'éducation à l'environnement pour les enfants. Parmi ces propositions, trois ont été choisies pour être évaluées et connaître leurs impacts positifs ou négatifs sur la santé des habitants. Ensuite ces résultats feront l'objet de recommandations que les élus pourront mettre en place s'ils le souhaitent dans le cadre de leur pacte de territoire.

Pour plus de renseignement, contactez le service environnement de la CCNEB :

05 59 33 46 10



Des questions sur le CLS ?

Sophie Campet, coordinatrice-animatrice du CLS
Est-Béarn :

07 85 50 69 51

sophiecampet@cclb64.fr

Suivez la page Facebook :



« Contrat Local de Santé Est-Béarn »

